



DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR UN CONTENU DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE LA PGA DU CANADA

1. Sommaire et antécédents

La PGA du Canada accepte des propositions pour concevoir et mettre au point un contenu de développement professionnel pour nos 3700 professionnels de golf. Le but de cet appel d'offres est de fournir un processus équitable pour tous les organismes tiers qui souhaitent développer un contenu spécifique pour les professionnels de golf dans des plates-formes variées. Le programme de développement professionnel de la PGA du Canada offre des contenus dans huit domaines différents de l'industrie:

- Planification des affaires
- Marketing
- Gestion et ressources humaines
- Enseignement & Coaching
- Forme physique
- Technologie
- Leadership
- Gestion d'événements

La PGA du Canada a été créée en 1911 et est la deuxième plus ancienne et la troisième plus importante association de golf professionnel au monde. La PGA du Canada est une association à but non lucratif regroupant 3,700 professionnels de golf à travers le pays. La PGA du Canada élabore, promeut et soutient les membres dans leurs efforts pour mieux gagner leur vie. L'Association regroupe un bureau national situé à Acton, Ontario et neuf bureaux régionaux à travers le pays.

2. Lignes directrices pour la proposition

Les propositions soumises à la PGA du Canada devraient inclure chacun des items suivants:

- a. Bref aperçu du projet
- b. Antécédents de l'organisme
- c. Objectifs du projet & public cible parmi les membres de la PGA
- d. Portée des travaux & produits livrables
- e. Échéancier

PGA OF CANADA/PGA DU CANADA
13450 DUBLIN LINE, ACTON, ON L7J 2W7
TEL: 1-800-782-5764 FAX: 519-853-5449
www.pgaofcanada.com
email: info@pgaofcanada.com

- f. Exigences techniques
- g. Coordonnées du principal contact
- h. Budget
- i. Échéancier proposé pour le développement et la livraison

La proposition doit être soumise au minimum 60 jours avant la date de lancement du projet proposé.

Si l'organisation soumettant une proposition doit aller en externe ou sous-traiter tout travail pour répondre aux exigences contenues dans les présentes, cela doit être clairement indiqué dans la proposition. En outre, tous les coûts inclus dans les propositions doivent inclure tout travail externe ou sous-traité. Toutes les propositions qui font appel à l'externe ou à la sous-traitance doivent inclure un nom et une description des organisations en sous-traitance.

Les termes et conditions seront négociés si la demande de proposition est complète.

3. Objectif du projet et Description

Le contenu sera développé sur le principe de soutenir le professionnel de la PGA dans ses efforts pour augmenter les revenus de son entreprise et dans le développement global de sa carrière en golf.

Les projets doivent être conviviaux, faciles d'accès, et disponibles dans autant de plateformes que possible. Les contenus actuels comprennent des webinaires interactifs, des podcasts, des vidéos enregistrées, des articles écrits, et plus.

4. Portée du projet

La portée de ce projet inclut tout le développement, la recherche et la présentation du contenu. La conception finale du projet peut être négociée si la proposition retenue est acceptée. Tous les textes et les copies seront fournis à la PGA du Canada et deviendront donc la propriété de la PGA du Canada. L'utilisation secondaire du contenu développé pour ce projet par le tiers doit d'abord être approuvée par le département de la formation de la PGA du Canada. La conception finale du projet doit arborer le logo approprié de la PGA du Canada et peut également arborer celui de l'organisme tiers.

Le soumissionnaire retenu sera responsable de la planification et de la réalisation de recherches de marché approfondies nécessaires pour le projet avec le soutien de la PGA du Canada, selon les besoins.

Les critères suivants doivent être respectés pour réaliser un projet réussi:

- Conception d'un site Web visuellement et esthétiquement plaisant
- Environnement convivial de navigation facile
- Pertinent au marché canadien

5. Demande de proposition et échéancier du projet

Le contenu est mis au point et mis à la disposition des membres de la PGA du Canada sur une base hebdomadaire par l'intermédiaire du site Web des membres de la PGA du Canada. Les projets doivent être soumis un minimum de 60 jours avant le lancement prévu par l'organisme tiers. Les organisations doivent être conscientes que la plupart des professionnels de la PGA rechercheront du développement professionnel en dehors de la saison traditionnelle de golf

6. Budget

Toutes les propositions doivent inclure les coûts proposés pour compléter les tâches décrites dans la portée du projet.

6. Soumissions

Les soumissions doivent être envoyées par courriel à Matt Allen, directeur de la formation et des programmes à la PGA du Canada au matt@pgaofcanada.com